

# ELAS-FRCV

## Évaluation du LDL cholestérol chez l'athlète et le sportif en fonction de son risque cardiovasculaire

**Responsable :** CHU de Rennes représenté par son représentant légal en exercice

**Délégué à la Protection des Données – CHU de Rennes**

Bâtiment des Instituts de Formation - Hôpital de Pontchaillou,  
2 rue Henri Le Guilloux, 35 033 Rennes Cedex 9  
[dpo@chu-rennes.fr](mailto:dpo@chu-rennes.fr)

**Investigateur Coordonnateur :**

**Dr Thibault Lachard**  
Service de Médecine du sport, Hôpital de Pontchaillou,  
CHU de Rennes  
2 rue Henri Le Guilloux, 35 033 Rennes Cedex 9

[Tél : 02 99 28 41 33 \(secrétariat\)](tel:0299284133)

### Note d'information

La société européenne de cardiologie a mis en place des nouvelles cibles de **LDL cholestérol** en fonction du risque cardio-vasculaire dans le cadre d'une prévention primaire des accidents cardio-vasculaire. Le but de l'étude sera d'**évaluer la proportion de sujets sportifs au-dessus de cette norme** ainsi que de déceler les facteurs prédisposant à avoir un LDL cholestérol supérieur à l'objective. Cette étude permettra aussi d'évaluer l'évolution du LDL cholestérol après la délivrance d'une fiche information patient qui sera un résumé des informations sur le cholestérol les règles hygiéno-diététiques qui vous seront délivré au cours de la consultation.

Vous avez bénéficié d'une consultation pour la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique du sport dans le service de médecine du sport du CHU de Rennes. Au cours de cette consultation nous avons évalué votre risque cardio-vasculaire à l'aide de l'échelle SCORE qui permet d'individualiser votre prise en charge et de s'assurer que les facteurs de risque cardio-vasculaire sont bien pris en charge, notamment le LDL-cholestérol. Si votre LDL-cholestérol est dans la valeur cible il n'y a pas de prise en charge complémentaire. S'il est au-dessus, vous bénéficierez d'un « entretien motivationnel » au cours de la même consultation ainsi qu'une « fiche information patient » qui vous sera délivré à la fin de l'entretien. Une prise de sang de contrôle devra être réalisée à 3 mois comme il est recommandé par la société européenne de cardiologie.

Pour les besoins de la recherche, tous les patients âgés de plus de 40 ans, ayant consulté le service de médecine du sport au CHU de Rennes entre août 2021 et août 2022 dans le but d'obtenir un certificat de non contre-indication à la pratique du sport et ne s'étant pas opposé à la réutilisation de leurs données seront inclus.

Le Centre Hospitalier de Rennes est le responsable de cette étude.

Seules des données recueillies dans le cadre de votre prise en charge au CHU de Rennes seront collectées. Ces données concerneront les facteurs de risques cardiovasculaires (LDL, SCORE (sous item compris) pression artérielle, tabagisme, âge, glycémie, créatininémie), les facteurs favorisant de la dyslipidémie ( poids, taille, IMC, tour de taille, pourcentage de masse grasse), le niveau d'entraînement sportif (type de sport, volume d'entraînement), les capacités fonctionnelles évaluées par un test (si une indication à le réaliser est retenue à l'issue de la consultation), l'évaluation de la sédentarité, le bilan sanguin de contrôle réalisé à 3 mois. Ces données, strictement nécessaires à la recherche, s'étendront de la consultation pour la délivrance d'un certificat de non contre-indication à la pratique du sport au bilan biologique à 3 mois.

Le personnel impliqué dans cette cohorte est soumis au secret professionnel, tout comme votre médecin traitant.

Vous êtes libre de refuser de participer à cette étude ainsi que de mettre un terme à votre participation à l'étude à n'importe quel moment. Dans ce cas, vous devez informer, votre médecin investigateur de votre décision. Cette décision n'aura aucune conséquence sur votre prise en charge médicale.

A l'issue de l'étude, et à votre demande, vous pourrez être informé(e) des résultats globaux de la recherche par votre médecin investigateur.

Les données seront rendues accessibles au responsable de l'étude ainsi qu'à ses partenaires (personnes ou sociétés agissant pour son compte) notamment à l'équipe de recherche du service de médecine du sport. Les données seront conservées pendant une durée maximale de 2 ans après la dernière publication des résultats de la recherche ou, en cas d'absence de publication, jusqu'à la signature du rapport final de la recherche. Ils seront conservés jusqu'à 2 ans après la dernière publication des résultats de la recherche puis archivés pour une durée maximale de 20 ans après la fin de l'étude. Aucun transfert de données à caractère personnel en dehors de l'Union Européenne n'est prévu.

Conformément aux dispositions de loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (loi du 6 janvier 1978 modifiée) et du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement et de limitation de vos données personnelles. Vous disposez également d'un droit d'opposition à la transmission des données. Ces droits s'exercent auprès du médecin qui vous prend en charge et qui connaît votre identité ou du Délégué à la Protection des Données du CHU de Rennes ([dpo@chu-rennes.fr](mailto:dpo@chu-rennes.fr)).

Si vous estimez que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

*Pour toute question à ce sujet, nous vous invitons à contacter*

**Dr. Thibault LACHARD (Service de médecine du sport) au 02 99 28 41 33**